

ZONES D'AFFECTATION

- ZPSC ZONE DE PROTECTION DU SITE CONSTRUIT
ZCV ZONE DE CENTRE VILLAGE
ZRDR ZONE RESIDENTIELLE A DENSITE REPARTIE
ZRMD ZONE RESIDENTIELLE A MOYENNE DENSITE
ZRFD ZONE RESIDENTIELLE A FAIBLE DENSITE
ZM ZONE MIXTE
ZIG ZONE D'INTERET GENERAL 1, 2, 3, 4, 5
ZAE ZONE D'ACTIVITES EQUESTRES
ZL ZONE LIBRE
ZA ZONE AGRICOLE
AF AIRE FORESTIERE
ZPN ZONE DE PROTECTION DE LA NATURE (Mesure de compensation ecologique M2)

MESURES PARTICULIERES

- CARTE DES DANGERS DE DETAILS - SECTEUR DE DANGER INDICATIF
CARTES DES DANGERS DE DETAILS - SECTEUR DE DANGER FAIBLE
CARTES DES DANGERS DE DETAILS - SECTEUR DE DANGER MOYEN
CARTES DES DANGERS DE DETAILS - SECTEUR DE DANGER ELEVE
CARTES DES DANGERS DE DETAILS - SECTEUR DE DANGER RESIDUEL
SECTEUR A PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
BATIMENT NON SOUMIS A L'INDICE D'UTILISATION
PERIMETRE D'IMPLANTATION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS (ZPSC)
PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL OBLIGATOIRE
PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL APPROUVE

ESPACE NECESSAIRE AUX COURS D'EAU

Les dispositions de l'article 15 du RCU « prescriptions particulieres relatives aux cours d'eau » du reglement communal d'urbanisme sont applicables.

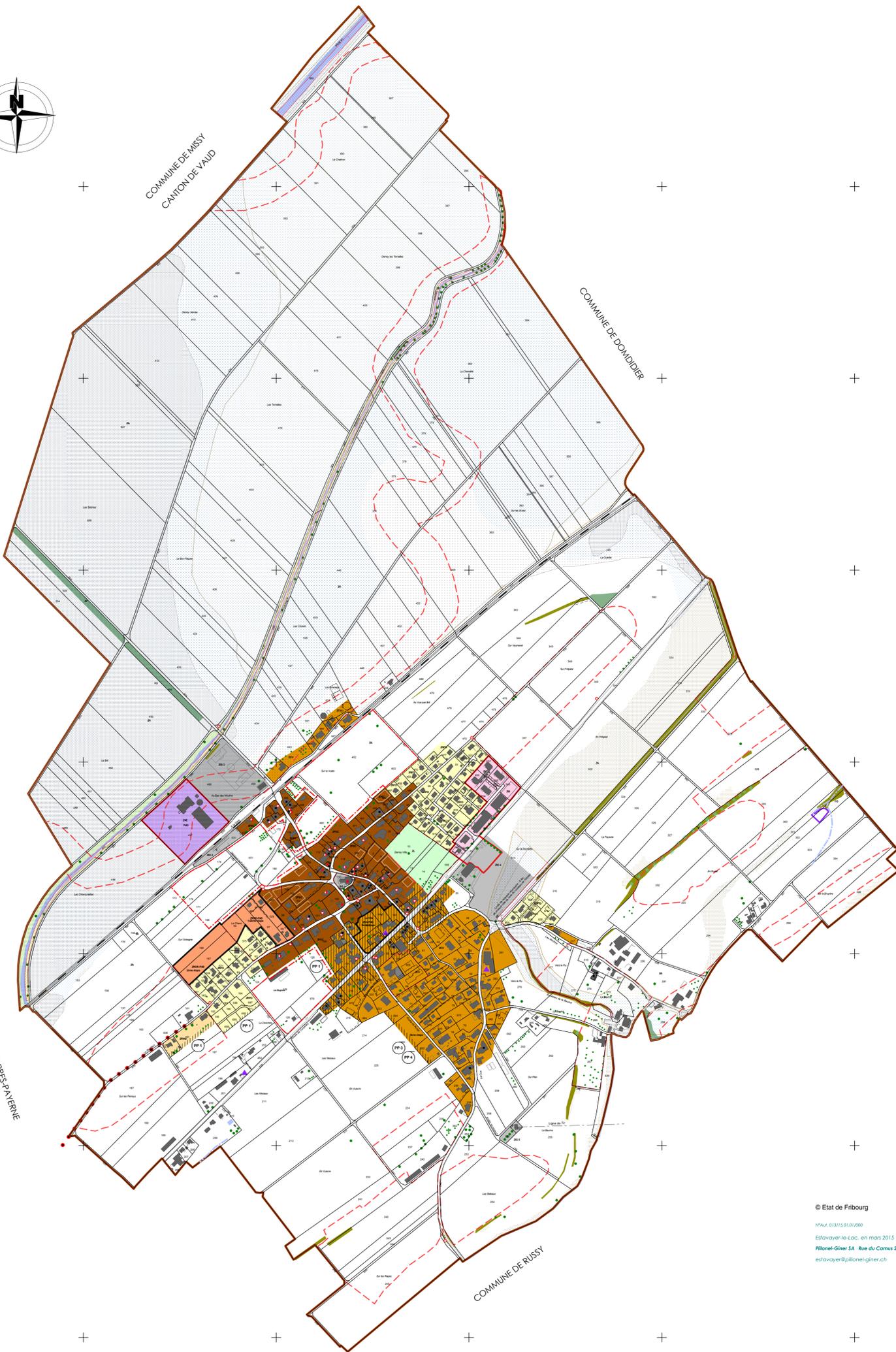
MESURES DE PROTECTION

- ELEMENTS NATURELS PROTEGES - HAIES, BOSQUETS
ELEMENTS NATURELS PROTEGES - ARBRES ISOLEES, VERGERS
ELEMENTS NATURELS PROTEGES - ARBRES REMARQUABLES
COURS D'EAU
COURS D'EAU SOUS TUYAUX (Tracé approximatif)
IMMEUBLES PROTEGES - CATEGORIES 1/2/3
PERIMETRE DES SITES ARCHEOLOGIQUES
PERIMETRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU SITE CONSTRUIT * categorie 1*
CHEMINS IVS D'IMPORTANCE NATIONALE

INFORMATIONS INDICATIVES

- SITES POLLUES - AIRES D'EXPLOITATION
SITES POLLUES - SITE DE STOCKAGE
LIGNE CFF
PERIMETRE COMMUNAL

LES COTATIONS DE LA ZONE A BATIR NE SONT PAS MENTIONNEES SUR LE PAZ. LES DONNEES NUMERIQUES ONT DISPONIBLES A L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE DOMPIERRE, mail:commune@dompiere.ch, OU AU BUREAU URBASOL SA, mail:info@urbasol.ch



191500 +
191000 +
190500 +
190000 +
189500 +
189000 +
188500 +
188000 +

564500 +
565000 +
565500 +
566000 +
566500 +
567000 +

Mis à l'enquête publique par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 40, du 2 octobre 2015

Adopté par le Conseil communal de la commune de Dompiere, le

La Secrétaire : Le Syndic :

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le

Le Conseiller d'Etat, Directeur :

© Etat de Fribourg

NPA n. 013/15.01.01/000
Estavayer-le-Lac, en mars 2015
Pillonel-Giner SA Rue du Comus 2 1470 Estavayer-le-Lac
estavayer@pillonel-giner.ch - Tél. 026 653 94 24